

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Hôpital - Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-766247

145196

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1d658 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre : 2EKRS Hicham

Nom & Prénom : 19/03/1988

Date de naissance : 19/03/1988

Adresse : Bouskoura Gulf City Villes

Tél. : 0663285616 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Mohamed EL KHOURI
PÉDIATRE
Spécialiste diplômé de la Faculté de Paris
75 Bd Al Massira Al Khadra-Casablanca
05 22 39 57 30 - 05 22 39 57 30

Cachet du médecin :

Date de consultation : 9 DEC. 2022

Nom et prénom du malade : 2022 Riad Latif 02,07,22

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Riad

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à Casablanca Le : 9 DEC. 2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant detaille des Honoraires	Cachet et signature du Medecin attestant le Paiement des Actes
9 DECEMBRE 2022	Q	1	300.00	INPE : 09105- Dr. Mohamed EL-KOUDIA PEDIATRE Spécialiste diplômé de la Faculté El Hassan II de Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies			
Cacher le nom du patient La Bla Bla Bla	Date	Designation des Coefficients	Montant des Honoraires
13/01/2012 Cachet de l'radiologue Lyon 69000	12/12/2012	fix. bassin Face	200 H

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES										
Le praticien est tenu de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins										
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'O.D.F.										
	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>						
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>						
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>						
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>						
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>						
					D.O.F. PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
						H 25533412 / 30000000 = 0.85000000 D 35533411 / 30000000 = 1.1844453 G B				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
						(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, thérapeutique, successoraire à la prothèse				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
										DATE DU DEVIS <input type="text"/>
										DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS										
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION										

Docteur Mohamed El HOUARI
SPECIALISTE DIPLOME DE LA FACULTE DE
MEDECINE DE PARIS
PEDIATRE

Toxicologie et Pharmacologie Clinique

Asthme de l'enfant

Membre de la société Franciase
de Pédiatrie
SUR RENDEZ-VOUS

الدكتور محمد الهواري

خريج كلية الطب بباريز

اختصاصي في أمراض الأطفال

أمراض التسمم و بحث الأدوية

أمراض الربو للأطفال

عضو في الجمعية الفرنسية لطب الأطفال

بالموعد

- 9 DEC. 2022
Casablanca, le الدار البيضاء في

Zoukri AMYA Céline

- Penhexin

- U Verdose 100 600

1 ampoule à faire
boire

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebâ Casablanca
Pentaxim Inj b1 ser 1 dose
P.P.V: 277,00 DH

6 118001 080632

Dr. MOHAMED EL-HOUARI
PEDIATRE
Spécialiste diplômé de la Faculté de Paris
30 Al Massira Al Khadra-Casablanca
0522 99 57 38 - 05 22 99 57 39

Maphar
Bd Alkamil N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
UVEDOSE 100 000 UI/2 ml
SOL BUV
P.P.V: 19,50 DH
6 118001 185030

0522 99 57 38 / 0522 99 57 39 شارع المسيرة الخضراء - الدار البيضاء الهاتف : العيادة : 75

75, Bd Al Massira Al Khadra - Casablanca

Téléphone : C. : 05 22 99 57 38 / 05 22 99 57 39 - Fax : 05 22 99 57 40

Docteur Mohamed El HOUARI
SPECIALISTE DIPLOME DE LA FACULTE DE
MEDECINE DE PARIS
PEDIATRE
Toxicologie et Pharmacologie Clinique
Asthme de l'enfant
Membre de la société Francise
de Pédiatrie
SUR RENDEZ-VOUS

الدكتور محمد الهواري
خريج كلية الطب بباريز
اختصاصي في أمراض الأطفال
أمراض التسمم و بحث الأدوية
أمراض الربو للأطفال
عضو في الجمعية الفرنسية لطب الأطفال
بالموعد

- 9 DEC. 2022

Casablanca, le الدار البيضاء في

Zekri ANYA babou

— Radios en Bébés
de Fille
position Zéro

CLINIQUE VILLE VERTE
Casa Green Town, Villa Verte
Boulevard - Casablanca (3)
Tél.: 05 22 51 23 23 - 06 67 57 57 57

Dr. Mohamed EL-HOUARI
PEDIATRE
Spécialiste diplômé de la Faculté de Paris
73d Al Massira Al Khadra-Casablanca
Tél.: 05 22 99 57 38 - 05 22 99 57 39

75 شارع المسيرة الخضراء - الدار البيضاء الهاتف : العيادة : 0522 99 57 39 / 0522 99 57 38

75, Bd Al Massira Al Khadra - Casablanca

Téléphone : C. : 05 22 99 57 38 / 05 22 99 57 39 - Fax : 05 22 99 57 40

CLINIQUE VILLE VERTE

ELS AN
TEL : 0522 51 23 23
TEL : 0667 57 57 57

F A C T U R E

N° 7 274 / 2022 du 12/12/2022

Nom patient	ZEKRI ANYA LATIFA	Entrée	Sortie
Prise en charge	PAYANTS	12/12/2022	12/12/2022

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
BASSIN FACE	1,00	Z	200,00	200,00
			Sous-Total	200,00
Total				200,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : DEUX CENTS DIRHAMS	Total général	200,00
---	----------------------	---------------

Encaissements	Espèces				Total encaissé	Solde
	200,00				200,00	0,00

CLINIQUE VILLE VERTE
Casa Green Town, Ville Vert Bouskoura 20180 - Casablanca
Tél: 05 22 51 23 23 - 06 67 57 57 57
Bouskoura - Casablanca ③

Casablanca , le 12/12/2022

Patient : **ZEKRI ANYA Latifa**

BASSIN BB

Points Épiphysaires à peine visibles, normalement situés dans le quadrant inféro interne.

Concavité de la cupule cotyloïdienne gauche relativement plate avec saillie du talus peu marquée.

La concavité de la cupule cotyloïdienne droite est bien marquée avec talus saillant.

La structure du squelette examiné est normale.

Au total :

Cupule cotyloïdienne gauche relativement plate avec saillie du talus peu marquée : à recontrôler dans un mois.

Merci de votre confiance **DR.LYAFI**

CLINIQUE VILLE VERTE
Service Radiologie
Tél 05 22 51 23 23

